

guerre, par les traités de commerce conclus, par les prêts consentis ou qui le seront probablement dans un avenir rapproché. Ces mesures nous garantissent un marché, pour de nombreuses années à venir, à des prix avantageux pour nos cultivateurs, et de l'ouvrage pour tous les ouvriers du pays, en nous fournissant un commerce d'exportation plus vaste et plus profitable que le pays a jamais connu.

Il n'y a pas un seul pays, pas même les Etats-Unis, notre grand et bon voisin, où l'inflation a été mieux contrôlée, où la classe moyenne, la majorité des citoyens du pays, a été mieux protégée qu'au Canada.

Je crois de mon devoir de féliciter tous les membres du cabinet. Tout d'abord, le très honorable M. Mackenzie King, ce grand homme d'Etat, qui conduit admirablement notre pays, en conformité avec les hautes traditions de notre vénéré et regretté grand chef, le très honorable sir Wilfrid Laurier; notre ministre de la Reconstruction (M. Howe), que tous les autres pays nous envient à cause de ses aptitudes remarquables et de son talent sans précédent. Notre ministre des Transports (M. Chevrier), qui par son habileté, a su organiser son ministère afin de transporter à travers notre pays et vers l'Europe plus de matériel, de militaires et de civils que le plus optimiste l'aurait jamais cru possible. Notre ministre du Travail (M. Mitchell), par son expérience et l'intérêt qu'il porte aux ouvriers, a conquis leur estime par sa franchise impeccable et leur a obtenu des salaires appropriés à un haut standard de vie. Le très honorable ministre de la Justice (M. St-Laurent) fait l'orgueil des Canadiens à cause de sa personnalité, de sa compétence et de sa grande justice, que personne ne peut mettre en doute. Notre secrétaire d'Etat (M. Martin) a représenté dignement notre pays en différentes occasions à l'étranger et, tout dernièrement, a fait adopter par cette Chambre un bill qui est tout à l'honneur de notre pays. Notre ministre de la Santé (M. Claxton) mérite des félicitations pour toutes les lois sociales qu'il a contribué à mettre en vigueur, surtout pour les allocations familiales. Et combien d'autres lois sociales ne désirerait-il pas faire adopter si les finances du pays le permettaient! L'honorable ministre des Travaux publics (M. Fournier) doit être félicité de son intégrité, lui qui sait si bien diriger son ministère, en érigeant des édifices publics et en faisant de nombreux travaux qui contribuent à enrichir le pays, malgré les sommes minimes mises à sa disposition. Nos ministres de la Défense nationale (MM. Gibson et Abbott) méritent aussi des félicitations pour avoir si bien su conduire notre effort de guerre, réussir un dé-

sarmement aussi rapide et avoir fait adopter, au bénéfice de nos anciens combattants, des lois plus avantageuses qu'en aucun autre pays. Tous nos autres ministres possèdent aussi de grandes qualités, et je me ferai un plaisir, en une autre occasion, de faire leur éloge pour le travail qu'ils ont accompli.

Je crois qu'il est de mon devoir de féliciter le très honorable ministre des Finances (M. Ilsley) du magnifique budget qu'il nous a présenté. Il a fait preuve de son habileté sans précédent en balançant un budget d'un montant aussi formidable en n'augmentant pas les taxes, mais, au contraire, en les diminuant d'un montant considérable pour la population moins fortunée. Nous avons donc l'assurance qu'il saura, à l'avenir, trouver le moyen de diminuer davantage les impôts.

Je m'en voudrais, monsieur l'Orateur, de laisser passer cette occasion sans lui exprimer toute mon admiration pour la façon dont il a administré son ministère. Par son habileté financière, il a rendu de grands services au pays et à tous les Canadiens; par son courage, il a établi et maintenu le contrôle des prix, pour protéger la masse de la population du pays, les cultivateurs, les ouvriers, les classes les moins fortunées, contre l'abus des trusts, et pour empêcher que le public soit exploité comme lors de la première Grande Guerre. J'espère que le contrôle des prix sera maintenu tant que les choses ne seront pas revenues à un état normal, alors que l'offre dépassera la demande pour toutes les nécessités indispensables à un haut standard de vie pour le peuple canadien, et alors que la concurrence à travers le pays empêchera les exploités de profiter de la rareté des produits et de saisir la moindre occasion qui leur est fournie pour s'enrichir injustement.

Il peut arriver que, par force majeure, il y ait nécessité d'augmenter le prix de différents produits. C'est ce qui s'est produit dernièrement lors de la majoration des prix des machines agricoles, mesure que je ne critique pas, puisqu'il nous a été fourni des preuves convaincantes que les manufacturiers ne pouvaient produire qu'à perte. Chose certaine, ils n'auraient pas pris les moyens d'augmenter leur production. Peut-être même l'auraient-ils diminuée. Par ce fait, ils auraient privé nos cultivateurs des instruments aratoires dont ils ont un besoin urgent, à cause de la rareté de la main-d'œuvre. Sur les fermes, nos cultivateurs ont plus besoin d'instruments aratoires que dans le passé et un manque de machines agricoles nuirait à l'accroissement de la production. J'en profite pour féliciter les fermiers de leur magnifique effort, alors qu'ils ont multiplié leur production, durant les années de guerre, pen-